

**CANICROSS 83**  
Marie-Charlotte Helmbold  
267, allée des Amandiers  
83470 Saint Maximin



☎ 06 85 58 72 12  
✉ [Canicross83@hotmail.com](mailto:Canicross83@hotmail.com)  
🌐 <http://canicross83.fr>

## BULLETIN d'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance:...../...../..... Lieu de naissance:.....  
Adresse:.....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Email :.....@.....

J'accepte et m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association « Canicross 83 »

Date : .....Signature :

La cotisation pour l'année 2019 est de :

- 40 € pour les pratiquants, en compétition ou entraînement, d'une ou plusieurs disciplines, canicross/canivtt/canitrotte (comprenant la licence FSLC)
- 20 € pour les enfants (moins de 18 ans dans l'année)
- 23 € pour la canimarche (comprenant la licence FSLC)
- 15 € pour la canirando
- 5 € pour les dirigeants et bénévoles (sans participation aux activités canines)

A régler par chèque à l'ordre de Canicross 83 (possibilité de régler la totalité par virement lors de la souscription de la licence)

Je déclare avoir pris connaissance et autoriser les organisateurs de l'association **Canicross83**, à faire paraître sur tous supports (journaux, plaquettes, site internet....) les photographies ou films sur lesquels je peux figurer

Les licences sont à souscrire sur la plate-forme FSLC

<http://plateforme.fslc-canicross.net/fr/>

Les demandes devront être accompagnées :

- Certificat médical de non contre indication à la pratique du canicross/canivtt/canitrotte en compétition.
- Photocopie d'une pièce d'identité lors d'une première adhésion

Nota :

Les cotisations et licences sont identiques quelque soit le nombre de chiens appartenant à l'adhérent.  
Les adhérents sont couverts, par l'assurance souscrite par la fédération sur les compétitions et entraînements.